



PROJET PEDAGOGIQUE
Accueil Périscolaire
et **E**xtrascolaire de **S**oubise
(3-12 ans)

2023/2024

Organisateur : 017ORG0263



**5 rue Victor Hugo
17780 SOUBISE
Tél : 05.46.84.19.50
Mail : enfance.soubise@seji.fr**

Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal
Tél : 05.46.83.76.93
Site internet : www.seji.fr

Introduction

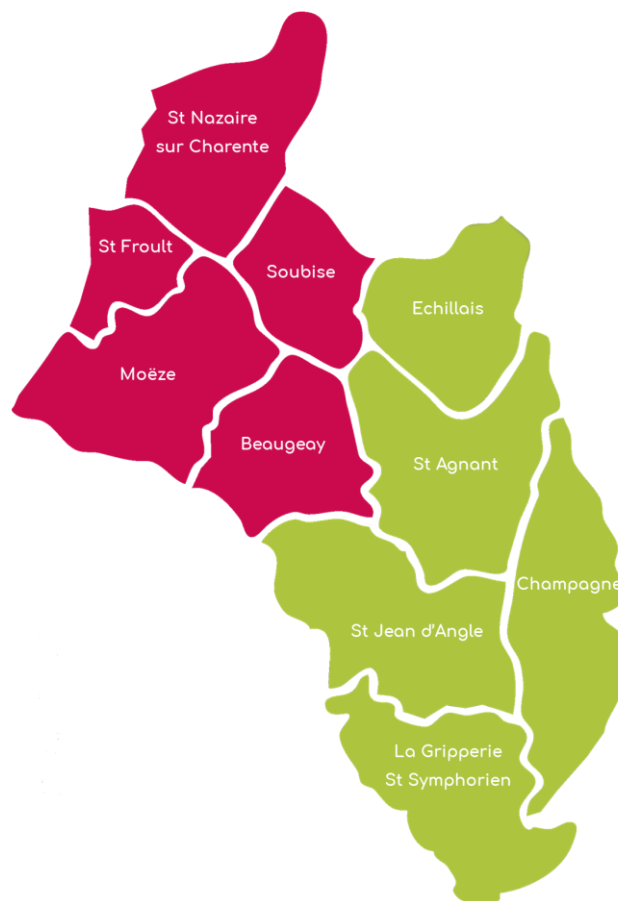
Le projet pédagogique est rédigé à partir du projet éducatif du territoire, il est élaboré par le directeur de l'accueil en collaboration avec l'équipe d'animation. Le projet pédagogique est spécifique à chaque accueil en fonction des besoins contextuels, du lieu d'implantation, de l'équipe d'animation et des valeurs portées par celle-ci.

Le projet pédagogique sert de guide, il permet de donner du sens et de la cohérence dans l'offre d'animation et de loisirs ainsi que dans les pratiques adoptées par les différents membres d'une même équipe dans le cadre de la gestion de la vie quotidienne.

Le projet pédagogique est transmis aux services de la SDJES, aux différents partenaires de l'action pédagogique et aux familles.

Le territoire du SEJI est divisé en deux secteurs, le secteur Est et le secteur Ouest. L'accueil de Soubise est rattaché au secteur Ouest.

L'accueil de loisirs de Soubise permet en priorité l'accueil des enfants scolarisés sur l'ensemble du territoire du SEJI.



1. Organisateur

Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal

ZI du Chemin Vert
17780 Soubise
05.46.83.76.93
administration@seji.fr
www.seji.fr

SIRET : 200 049 625 00011

Identifiant Organisateur : 017 ORG 0263

Le syndicat enfance jeunesse intercommunal – SEJI - est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il couvre un territoire de 10 communes qui ont décidé de lui déléguer leur compétence enfance jeunesse :

- ✓ Beaugeay,
- ✓ Champagne,
- ✓ Echillais,
- ✓ La Gripperie
- ✓ Moëze
- ✓ Saint Agnant
- ✓ Saint Froult
- ✓ Saint Nazaire sur Charente
- ✓ Saint Jean d'Angle
- ✓ Soubise

Les objectifs généraux du SEJI sont :

- Animer, piloter et coordonner les dispositifs (PEL...).
- Accompagner les porteurs de projets sur le développement d'évènements et de services dédiés à l'enfance et à la petite enfance
- Apporter un soutien à la vie associative dans le cadre de la mise en œuvre de projets collaboratifs et dans une dynamique de co-animation.
- Assurer la fonction d'observatoire des services dédiés à la gestion du temps libre de l'enfant et à l'accompagnement à la fonction parentale.
- Développer des services et des actions en faveur du soutien et à l'accompagnement à la parentalité

2. Présentation de la structure

Le lieu d'accueil de Soubise est un établissement indépendant de l'école tout en partageant les espaces extérieurs.

Les enfants sont accueillis dans trois espaces aménagés et adaptés à leur tranche d'âge.

Les locaux :

Un bureau situé à l'entrée de l'établissement facilite l'accueil des familles.

- Les espaces des enfants de 3 à 5 ans (139m²) :
 - ✓ Une salle d'évolution,
 - ✓ Un espace jeux symboliques,
 - ✓ Un dortoir de 24 couchages,
 - ✓ Un vestiaire.



Les enfants de 6 à 12 ans sont répartis en deux groupes d'âge :

- Les espaces des enfants de 6 à 7 ans (119m²) :
 - ✓ Une salle d'animations,
 - ✓ Un espace atelier,
 - ✓ Un espace lecture, repos,
 - ✓ Un vestiaire.



- Les espaces des enfants de 8 à 12 ans (54m²) :
 - ✓ Une salle d'animations,
 - ✓ Un espace lecture, repos,
 - ✓ Un vestiaire.



- Les espaces communs :
 - ✓ Un bloc sanitaire pour les filles, adapté à toutes les tranches d'âges,
 - ✓ Un bloc sanitaire pour les garçons, adapté à toutes les tranches d'âges.
Ces espaces sont équipés de sanitaires pour les personnes à mobilité réduite.
 - ✓ Un espace douche et WC pour personne à mobilité réduite,
 - ✓ Un office équipé pour stocker et préparer les goûters,
 - ✓ Un vestiaire femme et un vestiaire homme pour les agents,
 - ✓ Un local destiné au stockage du matériel et produits d'entretien.

3. Équipe d'animation

La direction :

Trois agents assurent les fonctions et missions de référent de secteur, de direction et d'adjoint :

- un agent, titulaire du BAFD, du CAP petite enfance, et du BAFA,
- un agent titulaire du BAFD et titulaire du BAFA,
- un agent, titulaire du BPJEPS (le mercredi)
- et un agent en cours de formation BAFD (sur les temps périscolaires)

Le directeur principal n'est pas comptabilisé dans les effectifs d'encadrement afin de répondre aux exigences liées à la déclaration de l'accueil de Soubise.

Missions de l'équipe de direction :

- ✓ Définir les orientations pédagogiques de l'accueil.
- ✓ Assurer la référence du secteur Ouest (Contrôle, transmission et coordination des actions).
- ✓ Promouvoir l'ambition éducative de l'organisateur.
- ✓ Assurer la continuité dans la prise en charge et la communication auprès des enfants et des familles et des animateurs.
- ✓ Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Manager son équipe et favoriser la montée en compétence des professionnels de l'animation et des stagiaires accueillis.
- ✓ Évaluer l'activité de l'accueil en fonction des besoins recensés et des objectifs arrêtés.
- ✓ Développer des partenariats.
- ✓ Assurer la gestion administrative et gérer les budgets.
- ✓ Enregistrer les dossiers et les inscriptions des familles.
- ✓ Participer à l'élaboration du projet pédagogique de la structure ainsi que celui de toutes les structures du secteur.

Missions du directeur adjoint :

- ✓ Planifier et organiser des projets d'animation en collaboration avec l'équipe d'animation.
- ✓ Participer à l'élaboration du projet pédagogique.
- ✓ Assurer le suivi des stagiaires.
- ✓ Animer, former et piloter l'équipe d'animation.
- ✓ Animer un cycle d'activités socio-éducatives

L'équipe d'animation :

- ✓ L'équipe de l'accueil de loisirs de Soubise, est constituée de 8 animateurs (4 en maternels et 4 en élémentaires) au moins titulaires du BAFA, CAP Petite Enfance ou équivalent en plus de l'adjoint de direction. Un animateur assure la fonction d'animateur référent dans chaque tranche d'âge. Celui-ci supplée le directeur et/ou le directeur adjoint en leur absence.

Missions de l'animateur :

- ✓ Structurer et animer un cycle d'activités socio-éducatif en respect du projet pédagogique.
- ✓ Accueillir, encadrer et animer des groupes d'enfants de 3 à 12 ans sur les temps péri-extrascolaires.
- ✓ Structurer et animer un cycle d'activités socio-éducatif en respect du projet pédagogique.
- ✓ Garantir la sécurité physique et affective des enfants ainsi que l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Participer aux réunions de préparation, évaluer son action par la réalisation de fiches techniques d'animation.
- ✓ Évaluer son action par la réalisation de fiches techniques d'animation.
- ✓ Favoriser les partenariats.

4. Objectifs Pédagogiques Périscolaires

Développer les liens entre l'équipe d'animation, les familles et les enfants

✓ Inviter les familles à participer aux temps conviviaux

- En les accueillant jusqu'aux salles
- En exposant les activités dans les locaux
- En organisant des temps d'animation ponctuel accessible aux familles

Accompagner les enfants vers l'autonomie

✓ Permettre aux enfants d'être autonome sur les temps de goûters

- Désigner un responsable de table
- Mise en place de plateaux de gouters par table ou les enfants devront se relayer (élémentaires)

✓ Initier les enfants à participer au rangement

- En adaptant le mobilier
- En limitant les jeux et jouets en libre accès
- En affichant les règles de vies et en les mettant en avant quotidiennement

Permettre à l'enfant de s'épanouir sur des temps courts

✓ Proposer des temps d'animation variées

- En mettant en place des jeux libres, des activités sportives, manuelles... (temps encadrés)

✓ Donner la possibilité aux enfants d'évoluer à leur rythme

- Mettre en place des temps de paroles
- Mettre en place le libre choix des activités

5. Fonctionnement de l'accueil périscolaire

- **Accueil du matin**

Ouverture de l'accueil – 7h15	Mise en place de la salle d'accueil,
Accueil des enfants	L'accueil se fait de manière échelonnée. Les enfants sont enregistrés et pointés dès leur arrivée avec des tablettes, un temps d'échange se fait entre les parents et l'animateur. L'accueil de l'enfant débute au moment où le parent confie l'enfant à l'animateur en charge de l'accueil périscolaire.
Activités	L'équipe d'animation propose des activités calmes aux enfants. Des ateliers et jeux sont disponibles en libre accès. Chaque enfant, en respect de son rythme, a la possibilité de se détendre dans l'espace prévu à cet effet.
Départ pour l'école 8h35 Fin de l'accueil à 8h45	Les animateurs accompagnent les enfants au rangement. Les enfants s'habillent et se rassemblent avant la transition au sein des classes. La fin de l'accueil se fait au moment de la prise en charge des enfants par l'enseignant.
Partage des locaux 8h45 – 9h00	Remise en état de l'accueil pour garantir un bon partage des locaux. Signalement des événements intervenus au cours de l'accueil auprès de la direction.

- **Accueil du soir**

Ouverture de l'accueil 16h00 - 16h15	Mise en place de la salle d'accueil.
Accueil des enfants	Les enfants inscrits sont confiés par l'enseignant à la sortie des classes aux animateurs, qui font l'appel. Un temps d'échange avec l'enseignant peut avoir lieu selon les nécessités qui font état des informations à communiquer ou des événements qui se sont déroulés au cours de la journée. L'accueil débute au moment où les enfants sont confiés à l'animateur en charge de l'accueil périscolaire.
Goûter	L'accueil propose un goûter aux enfants.
Activités	Des activités de loisirs, culturelles et sportives sont proposées en libre accès. Chaque enfant, en respect de son rythme, a la possibilité de se détendre dans l'espace prévu à cet effet.
Départ échelonné des enfants	A la fin du temps du goûter, les parents viennent chercher leur enfant au sein de l'accueil de manière échelonnée. Les enfants sont enregistrés et pointés dès leur départ avec des tablettes.
Fermeture de l'accueil périscolaire- 19h00	Remise en état de l'accueil pour garantir un bon accueil le lendemain. Signalement des événements intervenus au cours de l'accueil auprès de la direction et dans le cahier de liaison. Un agent d'entretien intervient à partir de 18h.

Une équipe de professionnels qualifiés assure l'accueil des enfants dans un espace garantissant leur sécurité physique et affective.

6. Objectifs Pédagogiques extrascolaires

Groupe maternels 3/5 ans

Encourager et accompagner les enfants vers l'autonomie

✓ Laisser les enfants s'exprimer dans un cadre sécurisant et sécurisé	<ul style="list-style-type: none">- En mettant en place un mur d'expressions- En organisant des réunions / temps de paroles des enfant (choix des thèmes...)
✓ Permettre aux enfants de devenir acteurs dans le fonctionnement de la structure	<ul style="list-style-type: none">- En participant à la distribution des goûters- En mettant le couvert au restaurant scolaire- En participant à l'installation et au rangement des ateliers
✓ Valoriser l'entraide et les compétences de chacun	<ul style="list-style-type: none">- En organisant des temps de développement des compétences entre GS-MS-PS- En laissant les enfants qui savent faire, aider les plus jeunes (fermer le manteau, faire les lacets...)

Valoriser l'imaginaire tout en prenant connaissance du territoire

✓ Profiter du territoire et ses atouts	<ul style="list-style-type: none">- En se renseignant sur l'existant (associations, lieux...)- En organisant diverses sorties et en s'appropriant le territoire
✓ Créer un environnement imaginaire	<ul style="list-style-type: none">- En se déguisant (animateurs et enfants) selon le thème- En créant et en faisant évoluer les décors de la salle
✓ Organiser des rencontres avec les structures proches	<ul style="list-style-type: none">- En organisant des rencontres inter centre avec les accueils de loisirs qui nous entourent- En participant à des temps d'échanges avec l'EHPAD pour maintenir un lien intergénérationnel

Valoriser le vivre ensemble

✓ Favoriser les temps de groupe	<ul style="list-style-type: none">- En élaborant et en affichant des règles de vie avec les enfants- En organisant des grands jeux- En s'entraïdant dans les temps de vie quotidienne (installation, rangement, nettoyage...)
✓ Encourager les rencontres avec les élémentaires	<ul style="list-style-type: none">- En organisant des temps où les plus grands prennent le temps d'aider les plus petits- En mettant en place des activités partagés et jeux en communs- En dressant le couvert au restaurant scolaire

Favoriser la communication avec les familles

✓ Laisser les familles prendre le temps de participer aux temps d'accueils	<ul style="list-style-type: none">- En laissant les familles entrées jusque dans la salle d'activité- En mettant en place des 'cafés parents' au moins une fois par période (calendrier)
✓ Favoriser le suivi des enfants au vu d'une meilleure transmission	<ul style="list-style-type: none">- En créant un outil de communication « messagerie des parents »- En échangeant oralement et par internet avec les familles (discussions, échanges d'info par mails...)
✓ Valoriser les projets et leurs réalisations	<ul style="list-style-type: none">- En affichant les créations des enfants- En affichant les projets à venir (les familles connaîtront les projets à venir et pourraient y participer selon leur compétence)

Groupe élémentaires 6/12 ans

Promouvoir les échanges avec les acteurs locaux et extérieurs au seji

<p>✓ Développer les rencontres avec les structures extérieurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En prenant contact avec les associations culturelles et sportives de la commune. - En mettant en place des rencontres inter centres.
<p>✓ Développer des correspondances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant en place des envois de fichier, numérique, postaux (...)
<p>✓ Emmener les enfants à découvrir de nouvelles cultures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant en place des contacts avec des structures étrangères (DOM-TOM, Espagne...)

Contribuer à la socialisation des enfants et au respect de leur environnement naturel, matériel et humain

<p>✓ Sensibiliser les enfants à une gestion respectueuse de la nature qui les entourent</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant en place des poubelles de tri sélectif - En limitant les déchets et le gaspillage - En valorisant le ré emploi
<p>✓ Proposer des temps favorisant les enjeux communs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant en place des jeux et activités qui mèneront à une victoire ou une défaite commune - En développant l'esprit d'équipe

Accentuer les temps conviviaux avec les familles

<p>✓ Favoriser la communication parents/enfants/animateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant en place des supports visuels (affichages et restitutions des créations) - En accentuant la communication orale auprès des familles
<p>✓ Créer une proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant en place des temps communs (cafés, apéritifs, jeux défis...)

Favoriser le vivre ensemble

✓ Encourager les rencontres avec les maternels	<ul style="list-style-type: none">- En mettant en place des activités et des jeux en communs- En laissant les élémentaires proposer des temps de loisirs aux maternels
✓ Etablir les règles de vie avec les enfants	<ul style="list-style-type: none">- En mettant en place des temps d'échange- En les affichants dans les salles
✓ Responsabiliser et accompagner les enfants au quotidien en les laissant acteur des différents temps	<ul style="list-style-type: none">- En dressant le couvert au restaurant scolaire- Organiser des temps de paroles

7. Fonctionnement de l'accueil de loisirs

○ Organisation de l'accueil de loisirs de Soubise (mercredis et vacances)

L'Accueil de loisirs de Soubise accueille tous les enfants âgés de 3 à 12 ans les mercredis et sur les périodes de vacances scolaires. La priorité est donnée aux enfants du territoire du SEJI. Les horaires d'accueil sont identiques sur toutes les périodes : de 7h15 à 19h. Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée. La fermeture annuelle de l'accueil correspond aux 2 semaines de vacances de Noël.

Ouverture de l'accueil à 7h15	Mise en place de la salle d'accueil, préparation du matériel d'enregistrement des enfants.
Temps d'accueil des enfants de 7h15 à 9h30	L'accueil se fait de manière échelonnée. Les enfants sont enregistrés et pointés dès leur arrivée avec des tablettes, un temps d'échange se fait entre les parents et l'animateur. L'accueil de l'enfant débute au moment où le parent confie l'enfant à l'animateur en charge de l'accueil périscolaire. L'équipe d'animation propose des activités calmes aux enfants.
De 9h30 à 10h00 (maternels) De 9h30 à 10h00 (élémentaires)	Temps libre à l'extérieur ou en salle de motricité Temps d'échanges, parole, présentation de la journée
De 10h00 à 11h40	L'équipe propose des activités / ateliers en rapport avec le projet d'animation Des ateliers et jeux sont disponibles en libre accès. Chaque enfant, en respect de son rythme à la possibilité de se détendre dans l'espace prévu à cet effet.
De 11h40 à 11h45	Un animateur accompagne un groupe d'enfants pour dresser le couvert au restaurant scolaire.
De 11h30 à 11h45	Les animateurs accompagnent les enfants au rangement. Les enfants sont emmenés aux sanitaires, s'habillent et se rassemblent pour se rendre au restaurant scolaire.
Temps de restauration De 11h45 à 12h45 (maternels) De 12h00 à 13h00 (élémentaires)	Les enfants participent à la mise en place de la table avant le repas. Les animateurs incitent les enfants à la découverte des différentes saveurs. Ils veillent au bon déroulement du repas, que celui-ci reste un moment convivial et d'échanges L'entraide au cours du repas fonctionne bien entre les enfants Le rangement et le débarrassage des tables sont sur la base du volontariat.
De 12h45 à 13h00 Retour à l'accueil de loisirs De 13h00 à 13h30 : Temps d'accueil De 13h00 à 14h	Après un passage aux sanitaires, les enfants sont invités à un temps sieste pour les plus jeunes avec réveil échelonné. (maternels) Le reste du groupe participe au temps calme puis à un temps libre
De 14h00 à 16h00 Temps d'Activités / Ateliers	L'équipe propose des activités / ateliers en rapport avec le projet d'animation Des ateliers et jeux sont disponibles en libre accès. Des jeux d'équipe et activités sportives sont proposés. Chaque enfant, en respect de son rythme à la possibilité de se détendre dans l'espace prévu à cet effet.
De 16h00 à 16h30 Goûter	Après un passage aux sanitaires, les enfants sont invités à prendre le goûter. C'est aussi un temps d'échange.
De 16h30 à 19h00 Temps d'accueil des familles et départ échelonné des enfants	A la fin du temps de goûter, les parents viennent chercher leur enfant au sein de l'accueil, de manière échelonnée selon leurs besoins. Le départ des enfants est enregistré et pointé avec les tablettes. Des activités et des jeux libres sont proposés aux enfants. Les animateurs assurent la transmission des informations auprès des familles.
Fermeture de l'accueil de loisirs-19h00	Remise en état de l'accueil pour garantir un bon accueil le lendemain. Signalement des événements intervenus au cours de l'accueil auprès du directeur de l'accueil. Un agent d'entretien intervient à partir de 18h.

Une équipe de professionnels qualifiés assure l'accueil des enfants dans un espace garantissant leur sécurité physique et affective.

○ Admission

Pour être inscrit en accueil de loisirs, un enfant doit être scolarisé et avoir au minimum 3 ans. Il pourra bénéficier du service après réception de son dossier d'inscription complet et acceptation du règlement de fonctionnement du SEJI.

Les réservations se font sur le portail famille de Belami au plus tard 48h à l'avance afin de prévoir au plus juste les effectifs et de répondre aux besoins d'encadrement.

Ces derniers sont disponibles dans les différentes structures et sur le site. (www.seji.fr).

○ Les activités

Les activités sont proposées aux enfants accueillis, en activité libre ou en activité dirigée. Les enfants sont libres d'adhérer à l'offre de prestation. Ils peuvent en fonction de leurs envies ou de leurs besoins utiliser les espaces de repos et de détente prévus au sein de l'accueil.

Activités libres :

Au sein de l'accueil, les enfants sont libres d'utiliser les jeux, activités et « boîtes pédagogiques » mis à leur disposition selon leur convenance.

L'activité libre, sans avoir de finalité en soit, permet à l'enfant d'expérimenter, ce qui contribue à sa construction sans pour autant qu'il y ait nécessairement une production visible. L'action n'est pas soumise au jugement et ne craint pas l'échec. L'enfant joue avec ses camarades et construit son projet et ses relations comme il le souhaite.

Le jeu libre permet à l'enfant de :

- ✓ expérimenter et/ou explorer sans qu'il y ait nécessairement de finalité attendue,
- ✓ se rendre acteur de son projet,
- ✓ prendre le contrôle sur l'environnement qui l'entoure,
- ✓ prendre confiance en lui et stimuler son autonomie en faisant des choix par lui-même,
- ✓ encourager la pensée créative.

Activités dirigées :

Les activités dirigées sont organisées par thématique, structurées et adaptées aux différents temps d'accueil. L'atelier dirigé est organisé en fonction du projet de l'accueil et des besoins des enfants accueillis. Il intègre l'adulte dans le jeu, l'adulte donne le cadre et les attendus de l'action. L'enfant intègre l'action en phase projet afin, d'une part, d'en maîtriser les enjeux et, d'autre part, d'adapter le projet en fonction de ses compétences.

Les ateliers dirigés permettent à l'enfant de :

- ✓ s'inscrire dans un projet collectif,
- ✓ valoriser les savoir-faire,
- ✓ inciter les enfants à se rendre acteur de leur temps libre,
- ✓ promouvoir l'action des jeunes mineurs dans la vie de la cité.
- ✓ promouvoir les actions d'accès aux pratiques culturelles et sportives.

Les temps de repas et de gouters sont intégrés comme des activités. Les temps de restauration permettent de créer du lien, de contribuer à l'autonomie et constitue de véritables temps pédagogiques autour de la gestion de l'alimentation et du vivre ensemble. Ce sont des temps conviviaux.

○ **Restauration / Goûter**

Le lieu de restauration se trouve au sein de la cantine scolaire. Les repas sont réalisés par le personnel de restauration scolaire.

Le SEJI facture le repas aux familles et un contrat de prestation de service pour la restauration sur les temps de loisirs a été rédigé avec la commune de Soubise.

Afin d'être plus proche du projet pédagogique, vers 11h40, un groupe d'enfants est détaché avec un animateur pour se rendre au restaurant scolaire.

Encadrés et aidés par l'animateur et le personnel de restauration, les enfants installent la table pour l'ensemble de la structure. Cette démarche a pour but de responsabiliser les enfants dans l'élaboration des tâches quotidiennes, et de les encourager à faire des actions pour le collectif.

Le repas se termine aux alentours de 13h00. Les enfants et les animateurs rentrent à la structure.

Dans le cadre des sorties, le pique-nique des enfants est fourni par les familles. Dans ce cas, le repas n'est pas facturé.

L'accueil propose un goûter aux enfants. Il est compris dans la prestation de l'accueil.

○ **Temps calme / Sieste**

Au cours de la journée, l'enfant a besoin de moment où l'activité se doit d'être plus posée. Pour cela un temps de repos est proposé après le repas.

Il se présente de deux manières :

- ✓ La sieste repose sur le volontariat ou la demande des familles. Pour cela la structure possède un dortoir composé de 20 couchages.

Un animateur reste tout au long de ce temps, afin d'animer, de rassurer, et d'orienter les enfants si besoin. L'animation proposée est en adéquation avec le lieu : lecture d'histoires, écoute de musiques apaisantes...

- ✓ Le temps calme est un moment où les enfants se posent à leur convenance. Il dure environ 30 minutes.

Il sera proposé aux enfants plusieurs activités, qui pourront être différentes selon les animateurs : jeux, contes, ou dialogues autour de projets. Puis dans un second temps, les enfants pourront jouer à des jeux de plateau, jeux au sol ...

C'est aussi le moment où les animateurs prennent leur pause par roulement. Ils restent dans la structure mais se retrouvent afin d'échanger sur les événements de la journée ou se détendre tout simplement.

○ **Sorties**

Dans le cadre du projet d'animation, il est possible que nous soyons amenés à nous déplacer à bord de véhicules.

Pour se faire, le SEJI met à notre disposition plusieurs moyens :

- ✓ 2 minibus de 9 places équipés de rehausseurs pour chacun des enfants présents
- ✓ De cartes de bus de ligne pour les transports en plus grand nombre.

Pour pouvoir utiliser les véhicules mis à notre disposition, les conducteurs doivent avoir minimum 2 ans de permis.

○ Hygiène

Lors du passage entre les différentes activités de la journée, les enfants sont conviés à passer aux sanitaires pour un lavage des mains régulier.

Dans une démarche éducative, les enfants seront sensibilisés aux questions relatives à l'hygiène.

- ✓ Avant et après le goûter,
- ✓ Avant et après être allés aux toilettes,
- ✓ Avant et après la pratique d'activités.

Un animateur accompagne les enfants durant le lavage des mains pour les aider dans leur processus d'accès à l'autonomie. (Maternels).

○ Gestion sanitaire

Pharmacie :

L'accueil dispose d'une pharmacie. Pour chaque soin, un cahier d'enregistrement est complété afin d'indiquer le nom de l'enfant, les causes et les conséquences de l'accident ou de l'incident, la description de la blessure, le type de soins prodigués.

Munie d'une serrure, la pharmacie n'est pas accessible aux enfants.

Chaque famille doit donner une fiche sanitaire lors de l'inscription à l'accueil accompagnée de photocopies du carnet de santé. Ces informations confidentielles placées sous enveloppe doivent suivre l'enfant dans tous ses déplacements.

Entretien des locaux :

Les produits d'entretien sont stockés dans le local technique. Un classeur des fiches techniques est tenu à la disposition du personnel.

Un agent est spécifiquement habilité pour l'entretien des locaux et assure l'entretien régulier. Si besoin, il prépare les mélanges utilisés par les personnels d'animation (dosages des pulvérisateurs pour le nettoyage des tables...).

○ Rangement du matériel

Le matériel pédagogique est rangé dans des armoires spécifiques. Les « boîtes pédagogiques » en accès libre sont placées sur des rayonnages prévus à cet effet.

Le rangement du matériel est intégré dans le temps pédagogique et les enfants sont invités à participer à l'organisation et à la remise en état des espaces à l'issue des ateliers et/ou temps d'accueil.

○ Sécurité

Les professionnels de l'accueil sont garants de la sécurité morale et physique de l'enfant et doivent respecter le taux d'encadrement ; 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans (*hors champ d'application dérogatoire d'un PEDT*).

L'animateur doit veiller aussi à la sécurité lors de l'utilisation de matériel mis à la disposition des enfants. Certains outils doivent être utilisés seulement avec un animateur et sous haute surveillance (cutter...).

Lors des déplacements, l'équipe d'animation veille à prendre une trousse à pharmacie, la liste des enfants, les fiches sanitaires, les numéros de téléphone du médecin le plus proche et des différents secours (pompiers, centre anti poison...).

8.Évaluation

Évaluation sur le rythme de l'enfant :

Le projet s'attache particulièrement à la question des rythmes de l'enfant. A ce titre l'enfant est libre d'adhérer aux activités proposées et de se reposer s'il en ressent le besoin. Nous mettons tout en œuvre pour assurer une continuité et une cohérence dans l'organisation de la vie de l'enfant et celle des lieux d'accueil, afin de répondre à leurs besoins et à leur évolution. L'évaluation est réalisée par l'équipe d'animation qui observe et prend en compte les besoins de l'enfant.

Lors des réunions hebdomadaires, l'équipe d'animation pourra partager ses ressentis et proposer des modifications ou des aménagements, qu'elle pense judicieux.

Évaluation avec les familles :

L'évaluation auprès des familles se fait au jour le jour en fonction des retours des familles auprès des équipes qui recensent les événements et en informent les directeurs et le coordinateur.

Il appartient à l'équipe d'animation de venir au-devant des familles afin de pouvoir recueillir les impressions et les retours de ces dernières. L'équipe se devra d'être à l'écoute.

Évaluation institutionnelle :

Bilan quantitatif :

L'accueil de loisirs de Soubise est déclaré auprès de services de la SDJES (*Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports*). Par ailleurs, le SEJI est signataire d'une convention de financement avec les services de la CAF (*Caisse d'Allocations Familiales*). La convention de financement permet d'une part de développer des services en lien avec les besoins du territoire par le projet éducatif local (Contrat Enfance Jeunesse) et, d'autre part, de contribuer au financement de l'offre de prestation par la Prestation de Service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (PSALSH).

Chaque année, l'organisation réalise un bilan de fréquentation de ses équipements. Un logiciel spécifique est utilisé – Loisirs accueils – de la société Belami.

Bilan qualitatif :

Le Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal – organisateur, est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal. Chaque fin d'année, un bilan qualitatif de son activité est établi afin de présenter les projets développés et leur concordance avec le projet éducatif. Chaque établissement à en charge de réaliser un bilan d'activité succinct qui est annexé au bilan général de la collectivité.

Le bilan qualitatif s'appuie sur les objectifs, il est issu de la synthèse des bilans des actions initiées tout au long de l'année.

Les objectifs sont évalués sur plusieurs niveaux. L'évaluation permet ainsi de recenser les causes de la non réalisation pour certains, d'identifier les éléments bloquants dans l'élaboration des projets, de répertorier les points forts et valoriser les savoir-faire.